

Genève: Loyco remporte le prix de l'égalité de la CCI

par Julie Gay

6-8 minutes

21. septembre 2021

Ce prix, une première dans l'histoire des grands prix de l'économie, récompense une entreprise ayant mis en œuvre ce principe dans sa pratique quotidienne.



De gauche à droite: Anne-Sophie Dunand-Blaesi, Nathalie Fontanet, Stéphanie Dabrowski, Fabienne Fischer, Vincent Subilia.
Crédits: CCI

«Nous avons vraiment à cœur de porter le message d'égalité pour tout à chacun» insiste Stéphanie Dabrowski, Head of Talent de [Loyco](#), société de gestion des processus administratifs. Avec une certaine émotion, l'entrepreneuse a reçu ce mardi le Prix de l'égalité 2021, décerné pour la première fois dans le cadre des [Grands Prix de l'économie du canton de Genève](#).

Fondée en 2013, la société genevoise propose à ses 600 clients en Suisse la gestion complète de leurs ressources humaines, assurances, gestion des risques, finances, fiscalité et marketing. «Dès la fondation de Loyco, nous avons eu un esprit de partage de savoirs sans aucune discrimination liée au genre» poursuit Stéphanie Dabrowski. Les nombreuses mesures mises en place pour favoriser l'égalité dans l'entreprise ont séduit le Jury.

L'égalité et l'inclusivité en ligne de mire

Loyco, c'est la contraction de loyauté et compagnie. Parmi ses collaborateurs, La PME genevoise compte plus de femmes que d'hommes et prône une philosophie du travail nouvelle: «la loycocracy». «L'égalité entre les genres et l'inclusivité sont les conditions cadres qui permettent à chaque collaborateur de choisir sa manière de travailler.» Ainsi, et ce déjà avant la pandémie, les employés choisissent s'ils souhaitent faire du télétravail et combien de jours par semaine.

Par ailleurs, ils décident de leur taux d'activité, tout en sachant que la société encourage les hommes à travailler à temps partiel. Anne-Sophie Dunand-Blaesi, présidente du jury,

souligne d'autres motivations dont les congés parentaux: «Les congés maternités sont fixés à 16 semaines et payés à 100%, peu importe le canton de résidence de la collaboratrice. Le congé paternité, lui, dure 4 semaines et est aussi payé à 100%.»

L'attribution du Prix de l'égalité est assortie d'une obligation pour l'entreprise lauréate de partager son expérience en mettant quelques heures à disposition d'autres entreprises. Ainsi, une société genevoise désireuse de progresser en matière d'égalité au travail pourra profiter des conseils de Loyco. «La question du genre au sein des entreprises doit vraiment évoluer», estime Stéphanie Dabrowski, «et c'est avec grand plaisir que nous allons aider les entreprises à mettre en place des processus qui prennent du temps, mais qui sont bénéfiques.»

Cette constatation est partagée par Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat en charge du département des finances et des ressources humaines : «Il est prouvé que les conseils d'administration et les directions où l'égalité hommes-femmes est représentée, ont de meilleurs résultats, quel que soit le domaine d'activité.»

«Les discriminations ne sont plus admissibles»

Ce prix, qui s'inscrit dans le contexte des 25 ans de la [loi fédérale sur l'égalité \(LEG\)](#), permet de susciter la réflexion au sein des entreprises, de favoriser la transparence et de mettre en lumière ce qui est encore un obstacle pour l'évolution des femmes en entreprise. Aujourd'hui, la discrimination à l'embauche persiste. Selon la conseillère Nathalie Fontanet, «un candidat masculin est souvent préféré car il risque d'être moins souvent absent, et ce n'est pas avec un congé paternité de 15 jours au niveau légal que cette discrimination à l'embauche sera

renversée.»

Autre problématique souligné par la conseillère: la sous-représentation des femmes dans les postes à haute responsabilité et au sein des conseils d'administration, avec respectivement 9% et 17% de femmes. «Ce n'est aujourd'hui plus admissible, d'autant plus qu'elles ont largement dépassé le niveau d'étude de la majorité des hommes», insiste Nathalie Fontanet, ajoutant que ce n'est pas seulement la faute aux entreprises mais aussi une question du manque de confiance des femmes. «Elles répondent aux offres que si elles remplissent tous les critères recherchés alors que les hommes se lancent sans forcément correspondre au profil.»

Les heureux élus 2021

Aux côtés de Loyco, trois autres entreprises ont été récompensées pour leur travail. Le Prix de l'économie genevoise est remis à [OM Pharma](#), leader mondial dans la prévention des infections respiratoires et urinaires récurrentes. La start-up [Plair](#) elle, a reçu le Prix 2021 de l'innovation, grâce à sa nouvelle méthode de détection des particules biologiques dans l'air. Enfin, le jury a décidé d'attribuer pour la deuxième fois un Prix spécial à [CyberPeace Institute](#), organisation non gouvernementale dont la mission est de garantir les droits des personnes à la sécurité, à la dignité et à l'équité dans le cyberspace.